

Des services et astuces qui vous facilitent la vie !

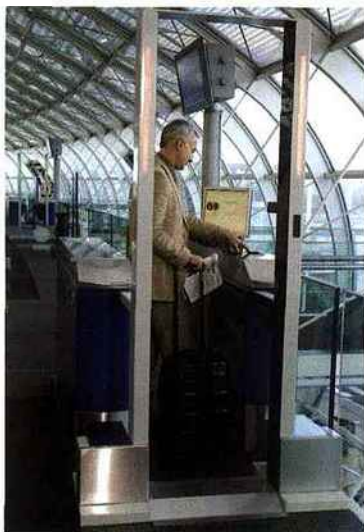
Comparer les divertissements à bord !

Air Valid (www.airvalid.com) met à jour son « Comparateur de compagnies » en permettant au voyageur de comparer en plus du «pitch» des sièges, les « divertissements à bord » pour 156 compagnies aériennes. Le fait de pouvoir comparer les différents divertissements à bord plus particulièrement en classe économique est une information qui s'adresse à 90 % des voyageurs. D'ailleurs, la plupart des compagnies aériennes offrent une place importante à la présentation de ces services sur leurs sites Internet et dans leur communication.

Les Travel d'Or, votez pour votre site de voyage préféré !

A l'occasion de la deuxième édition des Travel d'Or, qui se déroulera le 16 mars prochain au Paradis Latin, plus de 6 millions de cyberacheteurs seront invités à voter pour élire leurs sites de voyages préférés, par catégories, pour l'année 2010. Un site internet a été spécifiquement créé pour recevoir leurs opinions : www.monsiteprefere.travel. Il sera accessible en février prochain, et permettra aux votants de gagner des voyages et d'autres nombreux prix.

Le smartboarding, gagnez en autonomie...



La dernière invention en date, chez Air France, c'est le « smartboarding », que l'on pourrait traduire par « embarquement à la demande », une « première mondiale » dont la compagnie ne se montre pas peu fière. Pour en bénéficier, les passagers intéressés doivent se rendre dans un bureau de la compagnie, commander une carte « smartboarding » et laisser l'empreinte de leurs deux index. Une fois dans la salle d'embarquement, les détenteurs de la carte entreront dans l'avion au moment qui leur conviendra et ne devront plus

attendre, debout, que le personnel au sol vérifie le passeport et la carte d'embarquement de chaque voyageur. Ils passeront sous un portail automatique, placeront leur index sur un lecteur chargé de vérifier leur identité puis présenteront, à l'entrée de l'avion, la carte « smartboarding » à l'équipage. L'innovation s'adresse aux voyageurs très occupés : elle offre davantage d'autonomie.

Votre billet remboursé en un clic !

Lufthansa développe ses services en ligne sur son site www.lufthansa.com : depuis mi-septembre, les clients peuvent non seulement faire des réservations en ligne, mais également obtenir, si le billet le permet, le remboursement de leurs billets par Internet. Les voyageurs peuvent facilement annuler leurs billets et, le cas échéant, demander le remboursement en se rendant sur le site lufthansa.com jusqu'à 24 heures avant le vol.

La carte d'embarquement sur votre téléphone

Après l'avoir proposée en test pendant six mois sur la ligne Paris-Amsterdam-Paris, Air France et KLM étendent l'utilisation de la carte d'embarquement sur téléphone portable sur la quasi totalité des vols court et moyen-courriers (à l'exception pour l'instant de la Grande-Bretagne). La carte d'embarquement sur téléphone mobile se présente sous forme de SMS, MMS ou e-mail et reprend toutes les données d'une carte d'embarquement traditionnelle (nom du passager, heure d'embarquement, porte d'embarquement, heure de départ, numéro de siège, classe de voyage, ...). Arrivé à l'aéroport, le client montre sa carte d'embarquement affichée sur son téléphone portable pour : enregistrer des éventuels bagages, passer au poste de sûreté, accéder au salon, se présenter dans les boutiques duty free, embarquer en porte et monter à bord de l'avion, en présentant l'écran au personnel navigant.

